

**FORMULAIRE D'ÉVALUATION SIMPLIFIÉE
DES INCIDENCES NATURA2000**



Par qui ?

*Ce formulaire est à remplir par le **porteur du projet (visé par l'art.R.414.19 du code de l'Environnement)**, en fonction des informations dont il dispose (cf. p. 7 : « ou trouver l'info sur Natura 2000? »). Il est possible de mettre des points d'interrogation lorsque le renseignement demandé par le formulaire n'est pas connu.*

Ce formulaire fait office d'évaluation des incidences Natura 2000, pour des petits projets, lorsqu'il permet de conclure à l'absence d'incidence.

A quoi ça sert ?

Ce formulaire permet de répondre à la question préalable suivante : mon projet est-il susceptible d'avoir une incidence sur un site Natura 2000 ? Il peut notamment être utilisé par les porteurs de petits projets qui pressentent que leur projet n'aura pas d'incidence sur un site Natura 2000.

*Le formulaire permet, par une analyse succincte du projet et des enjeux, d'exclure toute incidence sur un site Natura 2000. **Attention** : si tel n'est pas le cas et qu'une incidence non négligeable est possible, une évaluation des incidences plus poussée doit être conduite conformément à l'article R.414.23 du code de l'Environnement*

Pour qui ?

*Ce formulaire permet au **service administratif instruisant le projet** de fournir l'autorisation requise ou, dans le cas contraire, de demander de plus amples précisions sur certains points particuliers.*

Coordonnées du porteur de projet :

Nom (personne morale ou physique) : **SMECTOM DU PLANTAUREL**

Commune et département : **VARILHES (09)**

Adresse : **LIEU-DIT « LAS PLANTOS »**

Téléphone : **05 61 68 02 02**

Nom du projet : **Demande d'autorisation pour l'extension d'une Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux – Commune de Manses (09)**

1 Description du projet, de la manifestation ou de l'intervention

Joindre si nécessaire une description détaillée du projet, manifestation ou intervention sur papier libre en complément à ce formulaire.

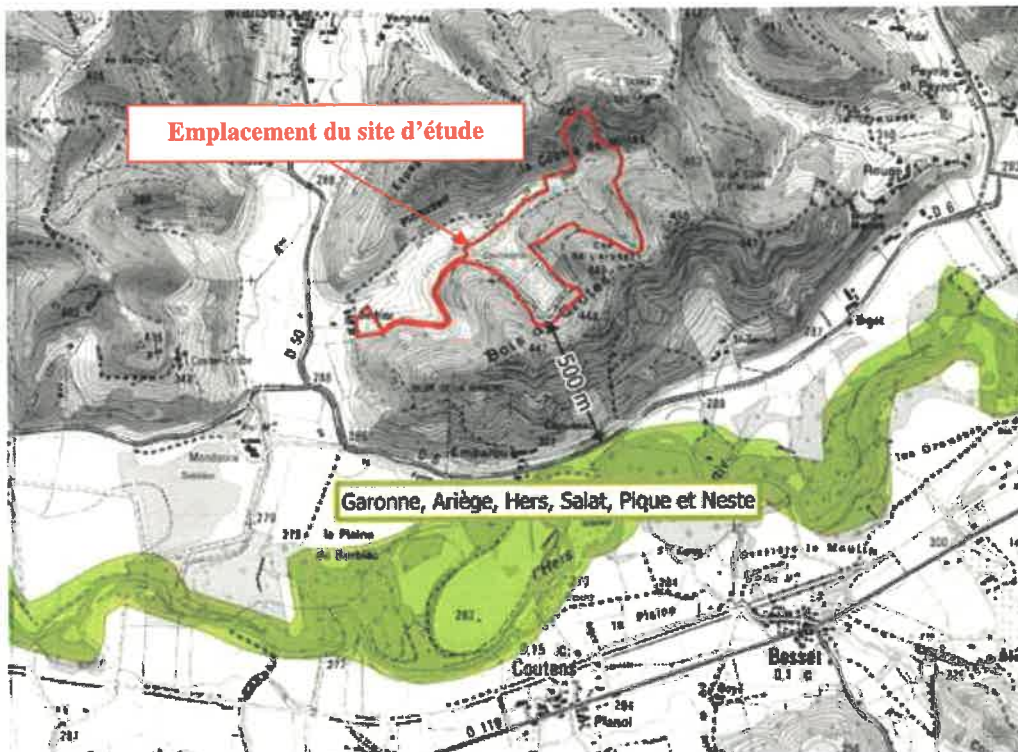
a. Nature du projet, de la manifestation ou de l'intervention

Préciser le type d'aménagement envisagé (exemple : canalisation d'eau, création d'un pont, mise en place de grillages, curage d'un fossé, drainage, création de digue, abattage d'arbres, création d'un sentier, manifestation sportive, etc.).

Le projet consiste en l'extension de capacité d'accueil annuelle d'une Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux déjà en exploitation lieu-dit « Berbiac » sur la commune de Manses, ce sans modification notable des conditions d'exploitation technique ni extension des terrains utilisés.

b. Localisation et cartographie

Ci-dessous vous trouverez la carte générale des sites Natura 2000 de la Haute-Garonne. Y Indiquer l'emplacement du projet; une carte plus détaillée peut être obtenue sur le site internet de la DREAL Midi-Pyrénées qui précise les sites Natura 2000 des départements limitrophes :



Le projet est situé :

Nom de la commune : **MANSES**

N° Département : **09**

Lieu-dit : « **BERBIAC** »

■ Hors site(s) Natura 2000 A quelle distance ?

A environ **500 m** au nord du site : « **Garonne, Ariège, Hers, Salat, Pique et Neste** »

N° du site : **FR7301822**

En fonction de la nature du projet (absence de dérangement, de destruction d'habitat naturel, de source de pollution...) et de sa distance au site Natura 2000, il est possible d'aller directement au 3 si manifestement le projet n'a pas d'effet notable sur les sites Natura 2000.

Si le projet est susceptible d'avoir un effet notable, aller au c.

C'est effectivement le cas.

Etant donné la situation géographique du projet (dans un talweg orienté nord-est/sud-ouest), l'absence de rejet d'eaux polluées (traitement in situ des eaux pluviales, traitement des lixiviats sur la STEP de Laroque d'Olmes) et la topographie des terrains, le site est déconnecté de la NATURA 2000 « Garonne, Ariège, Hers, Salat, Pique et Neste ».

3 Incidences du projet

Décrivez sommairement les incidences potentielles du projet dans la mesure de vos connaissances.

Destruction ou détérioration d'habitat (= milieu naturel) ou habitat d'espèce (type d'habitat et surface) : **Aucune**

Destruction ou perturbation d'espèces (lesquelles et nombre d'individus ; reproduction, repos, alimentation...) : **Aucune**

L'ensemble des incidences potentielles du projet sur les intérêts visés par l'article L.211-1 du code de l'environnement, ainsi que l'efficacité des mesures mises en œuvre sont synthétisées dans le tableau suivant.

Types de milieux	Présence observée sur les terrains du projet	Présence potentielle sur le site
Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.	Non observé	Non concerné par le projet
Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition	Non observé	Non concerné par le projet
Rivières alpines avec végétation ripicole herbacée	Non observé	Non concerné par le projet
Rivières alpines avec végétation ripicole ligneuse à Myricaria germanica	Non observé	Non concerné par le projet
Rivières alpines avec végétation ripicole ligneuse à Salix elaeagnos	Non observé	Non concerné par le projet
Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitricho-Batrachion	Non observé	Non concerné par le projet
Rivières avec berges vaseuses avec végétation du Chenopodion rubri p.p. et du Bidention p.p.	Non observé	Non concerné par le projet
Landes sèches européennes	Non observé	Non concerné par le projet
Formations stables xérothermophiles à Buxus sempervirens des pentes rocheuses (Berberidion p.p.)	Non observé	Non concerné par le projet
Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)	Non observé	Non concerné par le projet
Parcours substeppiques de graminées et annuelles des Thero-Brachypodietea	Non observé	Non concerné par le projet

Types de milieux	Présence observée sur les terrains du projet	Présence potentielle sur le site
Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin	Non observé	Non concerné par le projet
Prairies maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>)	Non observé	Non concerné par le projet
Prairies de fauche de montagne	Non observé	Non concerné par le projet
Sources pétrifiantes avec formation de tuf (<i>Cratoneurion</i>)	Non observé	Non concerné par le projet
Eboulis siliceux de l'étage montagnard à nival (<i>Androsacetalia alpinae</i> et <i>Galeopsietalia ladani</i>)	Non observé	Non concerné par le projet
Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	Non observé	Non concerné par le projet
Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique	Non observé	Non concerné par le projet
Roches siliceuses avec végétation pionnière du <i>Sedo-Scleranthion</i> ou du <i>Sedo albi-Veronicion dillenii</i>	Non observé	Non concerné par le projet
Grottes non exploitées par le tourisme	Non observé	Non concerné par le projet
Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>)	Non observé	Non concerné par le projet
Forêts mixtes à <i>Quercus robur</i> , <i>Ulmus laevis</i> , <i>Ulmus minor</i> , <i>Fraxinus excelsior</i> ou <i>Fraxinus angustifolia</i> , riveraines des grands fleuves (<i>Ulmenion minoris</i>)	Non observé	Non concerné par le projet
Forêts de pentes, éboulis ou ravins du <i>Tilio-Acerion</i>	Non observé	Non concerné par le projet

Type	Nom commun	Habitats préférentiels	Présence observée sur les terrains du projet	Présence potentielle sur le site
Mammifères	<i>Galemys pyrenaicus</i> (Desman des Pyrénées)	Vit près des cours d'eau, dit « oligotrophes » de basse, moyenne et haute altitude. Les larves dont il se nourrit sont sensibles aux moindres variations d'acidité, de température, d'oxygénation et d'opacité de l'eau. Il côtoie les rivières neutres de toute pollution anthropique.	Non observé	Site non favorable à la résidence de l'espèce, présence potentielle uniquement sur l'amont du bassin versant de l'Hers Non concerné par le projet
	<i>Rhinolophus hipposideros</i> (petit rinolophe)	Sédentaire. <u>Habitat hivernal</u> : grottes, caves, mines (95 % d'hygrométrie), températures constantes et élevées. <u>Habitat estival</u> : milieu bâti chaud (grenier, comble d'église, château). <u>Lieu de chasse</u> : Prairies, lisières. Il affectionne les bocages de prairies pâturées entrecoupées de haies.		Site pouvant potentiellement être survolé par l'espèce Concerné par le projet

Type	Nom commun	Habitats préférentiels	Présence observée sur les terrains du projet	Présence potentielle sur le site
	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i> (grand rinolophe)	Sédentaire. <u>Habitat hivernal</u> : grottes, caves, mines (95 % d'hygrométrie), températures constantes et élevées. <u>Habitat estival</u> : milieu bâti chaud (grenier, comble d'église, château).		Site pouvant potentiellement être survolé par l'espèce Concerné par le projet
	<i>Rhinolophus euryale</i> (Rhinolophe euryale)	<u>Habitat hivernal</u> : grottes, mines (95 % d'hygrométrie), températures constantes et élevées. <u>Habitat estival</u> : milieu bâti (château, comble d'église). <u>Lieu de chasse</u> : forêts de feuillus, les petits talwegs boisés et le long de la ripisylve basse ou arborée.	Non observé	Site pouvant potentiellement être survolé par l'espèce Concerné par le projet
	<i>Myotis blythii</i> (Petit murin)	<u>Habitat hivernal</u> : grottes, caves, combles. <u>Habitat estival</u> : massifs forestiers.		Site pouvant potentiellement être survolé par l'espèce Concerné par le projet
	<i>Barbastella barbastellus</i> (Barbastelle d'Europe)	<u>Habitat hivernal</u> : grottes et caves. <u>Habitat estival</u> : milieu bâti, régions boisées et les massifs forestiers. <u>Lieu de chasse</u> : massifs forestiers.		Site pouvant potentiellement être survolé par l'espèce Concerné par le projet
	<i>Miniopterus schreibersii</i> (minioptère de Schreibers)	<u>Habitat estival et hivernal</u> : grottes, mines, carrières, caves. <u>Lieu de chasse</u> : lisières, mosaïques d'habitats, zones éclairées artificiellement.		Site pouvant potentiellement être survolé par l'espèce Concerné par le projet
	<i>Myotis emarginatus</i> (Murin à oreilles échanquées)	<u>Habitat hivernal</u> : grottes, dans de petites alvéoles de la roche. <u>Habitat estival</u> : massifs forestiers de feuillus riches en points d'eau, bocages, prairies humides, vergers, zones urbanisées.		Site pouvant potentiellement être survolé par l'espèce Concerné par le projet
	<i>Myotis bechsteinii</i> (Vespertilion)	<u>Habitat estival</u> : massif forestier, bois (vieux arbres). <u>Habitat hivernal</u> : grottes, mines. <u>Lieu de chasse</u> : massif forestier, bois.		Site pouvant potentiellement être survolé par l'espèce Concerné par le projet
	<i>Myotis myotis</i> (Grand murin)	<u>Habitat hivernal</u> : grottes, caves, combles. <u>Habitat estival</u> : massifs forestiers.		Site pouvant potentiellement être survolé par l'espèce Concerné par le projet

Type	Nom commun	Habitats préférentiels	Présence observée sur les terrains du projet	Présence potentielle sur le site
	<i>Lutra lutra</i> (Loutre d'Europe)	Vit au bord des cours d'eau, jusqu'à une altitude de 1 300 m, dans les marais et parfois sur les côtes marines. Elle fait sa tanière entre les racines des arbres des berges des cours d'eau ou dans d'autres cavités.		Site non favorable à la résidence de l'espèce. (ruisseau de la Coume de Millas non pérenne) Non concerné par le projet
	<i>Oxygastra curtisii</i> (Cordulie à corps fin)	Vit près des rivières calmes aux eaux profondes et bordées d'arbres, parfois les lacs.		Site non favorable à la résidence de l'espèce. Non concerné par le projet
Invertébrés	<i>Coenagrion mercuriale</i> (Agrion de Mercure)	Vit près des petites rivières, des ruisseaux, des rigoles, fossés, suitements et fontaines jusqu'à 700 m d'altitude. La ponte a lieu sur la partie immergée des plantes aquatiques.	Non observé	Espèce avec une présence potentielle près du ruisseau de la Coume du Millas et du Bessous et peut potentiellement survoler le site (individu erratique) Concerné potentiellement par le projet (faible probabilité)
	<i>Gomphus graslinii</i> (Gomphe de Graslin)	Vit près des larges rivières, fleuves et grandes retenues artificielles jusqu'à 300 m d'altitude et à la recherche de zones calmes. S'observent sur les chemins et friches proches de cours d'eau. Les larves s'enfouissent dans le sable fin, habituellement dans les zones d'accumulation de débris végétaux		Espèce avec une présence potentielle près du ruisseau de la Coume du Millas et du Bessous et peut potentiellement survoler le site (individu erratique) Concerné potentiellement par le projet (faible probabilité)
	<i>Eriogaster catax</i> (Laineuse du Prunellier)	Vit dans les fourrés des pelouses et prairies maigres, dans les haies en bordure de prairies, le long des ourlets forestiers et en lisière des clairières.		Espèce avec une présence potentielle près des prairies en bordure du site qui peut potentiellement être survolé par l'espèce à sa forme adulte (individu erratique) Concerné potentiellement par le projet (faible probabilité)
	<i>Lucanus cervus</i> (Lucane Cerf-volant)	Les larves et les nymphes grandissent dans les souches et arbres mourants. Les adultes sont volants et se trouvent dans les habitats présentant des souches et de vieux arbres feuillus déperissant.		Site potentiellement survolé par cette espèce avec une présence potentielle dans les boisements alentours Concerné potentiellement par le projet (faible probabilité)
	<i>Rosalia alpina</i> (Rosalie des Alpes)	Les larves se développent dans les troncs d'arbres feuillus comme le hêtre, le charme, le frêne et l'érable. Se rencontre dans les hêtraies de montagne et moyenne montagne et dans les ripisylves de plaine.		Site potentiellement survolé par cette espèce avec une présence potentielle dans les boisements alentours Concerné potentiellement par le projet (faible probabilité)
	<i>Cerambyx cerdo</i> (Capricorne du chêne)	La forme adulte se rencontre de mai à août sur le tronc des vieux chênes. Animal crépusculaire et nocturne mais		Site potentiellement survolé par cette espèce avec une présence potentielle dans les boisements alentours

Type	Nom commun	Habitats préférentiels	Présence observée sur les terrains du projet	Présence potentielle sur le site
		qui peut parfaitement être observé dans la journée sur des fruits murs. La forme adulte est le plus souvent grégaire et ne s'éloigne que rarement de l'arbre qui les a vu naître		Concerné potentiellement par le projet (faible probabilité)
	<i>Austropotamobius pallipes</i> (Écrevisse à pattes blanches)	Espèce aquatique des eaux douces pérennes. Présente dans les cours d'eau au régime hydraulique varié et dans les plans d'eau. Nécessite une eau claire, peu profonde, d'une excellente qualité, très bien oxygénée, neutre à alcaline. Vit dans les milieux riches en abris variés		Site non favorable à la résidence de l'espèce, ruisseau de la Coume de Millas et du Bessous non favorables Non concerné par le projet
	<i>Euplagia quadripunctaria</i>	Les œufs sont déposés sur le dessous des feuilles de la plante hôte. Elle est observée jusqu'à 2 200 m d'altitude et dans les zones rudérales.		Espèce avec une présence potentielle sur le site qui peut potentiellement être survolé par l'espèce à sa forme adulte (individu erratique) Concerné potentiellement par le projet (faible probabilité)
Poissons	<i>Petromyzon marinus</i> (lamproie marine)	Passé en mer une partie de son cycle de vie, le long du plateau continental ou près des côtes, jusqu'à au moins 110 m de profondeur, mais c'est un anadrome qui, comme le saumon remonte les fleuves et rivières pour venir se reproduire en eaux douces.	Non observé	Site non favorable à la résidence de l'espèce. Non concerné par le projet
	<i>Lampetra planeri</i> (lamproie de Planer)	Vivant uniquement en eaux douces, elle est présente dans les cours d'eau et occasionnellement dans les lacs au Nord-ouest de l'Europe.		Site non favorable à la résidence de l'espèce, ruisseau de la Coume de Millas et du Bessous non favorables Non concerné par le projet
	<i>Alosa alosa</i> (grande alose)	Vit en mer, dans les estuaires et dans les eaux douces.		Site non favorable à la résidence de l'espèce. Non concerné par le projet
	<i>Salmo salar</i> (saumon atlantique)	En Europe, les saumons reviennent à leur rivière natale de la fin de l'automne jusqu'au printemps. Ils ont passé de une à trois années en mer.		Site non favorable à la résidence de l'espèce. Non concerné par le projet
	<i>Barbus meridionalis</i> (barbeau méridional)	Vit près des fonds dans les eaux claires et courantes.		Site non favorable à la résidence de l'espèce, ruisseau de la Coume de Millas et du Bessous non favorables Non concerné par le projet
	<i>Cottus gobio</i> (Chabot)	Vit dans les eaux vives et fraîches sur sables et graviers. Il		Site non favorable à la résidence de l'espèce,

Type	Nom commun	Habitats préférentiels	Présence observée sur les terrains du projet	Présence potentielle sur le site
	commun)	fréquente principalement les cours supérieurs des rivières et des torrents, mais vit aussi dans les ruisseaux de plaine aux eaux froides et les lacs bien oxygénés.		présence potentielle uniquement sur le bassin versant amont de l'Hers Non concerné par le projet
	<i>Rhodeus amarus</i> (Bouvière)	Vit dans les eaux stagnantes ou lentes des fleuves et rivières. Son implantation est conditionnée par la présence de certains mollusques.		Site non favorable à la résidence de l'espèce. Non concerné par le projet
	<i>Parachondrostoma toxostoma</i> (Toxostome)	Vit dans les petits affluents et les zones de fort courant. La femelle pond sur les graviers et les pierres des zones de courant plus rapides.		Site non favorable à la résidence de l'espèce. Non concerné par le projet

Aucun habitat inventorié au titre de la zone NATURA 2000 la plus proche n'a été observé sur la zone du projet.

Cependant, certains invertébrés et chiroptères peuvent potentiellement y être observés. Les boisements, en effet, présents aux alentours immédiats du site, peuvent potentiellement être considérés, notamment par les chiroptères, comme un territoire de chasse.

Toutefois, s'agissant d'un projet d'extension des capacités d'accueil annuelles de l'ISDND, ce projet n'aura aucun impact sur ces boisements et donc sur les territoires de chasse de ces individus.

Le projet n'aura donc pas d'incidence sur les espèces inventoriées au titre de la zone Natura 2000 la plus proche.

Le projet n'aura aucune incidence sur le réseau NATURA 2000.

4 Conclusion

Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure sur l'absence ou non d'incidences de son projet.

A titre d'information, le projet est susceptible d'avoir une incidence lorsque :

- Une surface relativement importante ou un milieu d'intérêt communautaire ou un habitat d'espèce est détruit ou dégradé à l'échelle du site Natura 2000,
- Une espèce d'intérêt communautaire est détruite ou perturbée dans la réalisation de son cycle vital.

Le projet est-il susceptible d'avoir une incidence ?

NON : ce formulaire, accompagné de ses pièces, est joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration, et remis au service instructeur.

OUI : l'évaluation d'incidences doit se poursuivre. Un dossier plus poussé doit être réalisé. Ce dossier sera joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration, et remis au service instructeur.

A (lieu) : *Varilhes*

Signature :

Le (date) : *31 Mai 2019.*



